

diens versent leur impôt à leur bureau régional respectif, il est impossible d'obtenir des statistiques sur ceux qui travaillent pour des organisations internationales à l'extérieur du Canada, à temps plein ou à forfait, et versent de l'impôt canadien sur le revenu.

LE DÉPARTEMENT D'ÉTAT CHARGÉ DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE—LES COURS DE LANGUES

Question n° 2577—M. Herbert:

1. Quel est le coût total des cours de langue, porté au budget des dépenses de 1975-1976 du département d'État chargé de la Science et de la Technologie?

2. Comment ces frais se répartissent-ils entre a) le traitement du personnel qui suit les cours, b) le traitement du personnel enseignant, c) les services additionnels ou supplémentaires à acheter de la Commission de la Fonction publique, d) les autres frais?

L'hon. Charles M. Drury (ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie): 1. Néant.

2. a) Néant. b) Sans objet. c) \$14,000 affectés à la Commission de la Fonction publique. d) \$8,230 affectés à d'autres frais tels que Berlitz.

SECRETARIAT D'ÉTAT—LES COURS DE LANGUE

Question n° 2578—M. Herbert:

1. Quel est le coût total des cours de langue, porté au budget des dépenses de 1975-1976 du ministère du Secrétariat d'État, sauf la Commission de la Fonction publique?

2. Comment ces frais se répartissent-ils entre a) le traitement du personnel qui suit les cours, b) le traitement du personnel enseignant, c) les services additionnels ou supplémentaires à acheter de la Commission de la Fonction publique, d) les autres frais?

3. Quels frais sont imputés à la Commission de la Fonction publique?

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Dans la mesure où la question intéresse le secrétaire d'État: 1. Néant dans le budget général des dépenses du ministère, mais \$159,000 qui devront provenir du budget supplémentaire, et une affectation de \$128,700 du Conseil du Trésor.

2. a) Il y a de nombreuses inconnues dans le processus d'apprentissage d'une langue, notamment le temps requis pour l'apprentissage, le traitement des participants et le nombre de personnes qui auront besoin d'un cours de langue, pendant une période donnée; en conséquence, il n'est pas possible d'évaluer le total des traitements de ceux qui suivront ces cours durant l'année financière 1975-1976. Cependant, le Conseil du Trésor a accordé au Secrétariat d'État une somme de \$128,700 au crédit 15 pour les employés qui remplaceront ceux qui iront en cours continus. b) Les traitements du personnel enseignant employé par les écoles de langue de la Commission de la Fonction publique sont payés par la Commission et non par les ministères. Les traitements des moniteurs et des professeurs qui travaillent dans notre ministère sont inclus à l'article c) ci-dessus. c) Le coût des services à obtenir de la Commission de la Fonction publique s'élève à \$159,000. d) Néant.

Dans la mesure où la question intéresse la Commission de la Fonction publique en tant que ministère: 3. a) cf 2. \$366,600 b) Néant. c) \$43,200 d) Néant.

«BLUMA APPEL»

Question n° 2675—M. Robinson:

De quels critères se servira Bluma Appel et quel programme entreprendra-t-il en vue d'inciter les administrateurs de grandes sociétés à nommer des femmes à leur conseil d'administration?

Questions au Feuilleton

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): En cette Année internationale de la femme, Bluma Appel, en tant qu'agent de liaison du ministre chargé de la situation de la femme, rend visite aux dirigeants de grandes compagnies afin d'attirer leur attention sur l'égalité des femmes devant l'emploi.

LE TRANSPORT DU BLÉ

Question n° 2683—M. Graffey:

1. Un navire de ravitaillement nommé l'*Atlantic Eagle* a-t-il reçu la mission de transporter du blé canadien du port de Montréal en Éthiopie ou en Somalie et, dans l'affirmative, a) de combien de tonnes de blé s'agissait-il, b) quand devaient-elles être livrées, c) combien d'agences gouvernementales y ont été intéressées jusqu'à maintenant et quelles sont-elles, d) quelles étaient les prévisions préliminaires du coût de cette expédition, e) quelles sont les prévisions révisées?

2. Mises à part les grèves du port de Montréal, d'autres facteurs ont-ils pu retarder cette expédition et, dans l'affirmative, a) quels sont-ils, b) ont-ils provoqué une révision et une hausse des prévisions de coût?

3. Les hommes du port de Montréal qui chargeaient l'*Atlantic Eagle* ont-ils cessé de travailler parce que les sacs contenaient du blé infesté de vermine et, dans l'affirmative, a) comment remédiera-t-on actuellement à la situation, b) le gouvernement enquête-t-il pour connaître les causes de cet état de choses?

4. Combien de sacs de blé ont été enregistrés dans le premier cas?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): 1. L'*Atlantic Eagle* a été affrété par la Corporation commerciale canadienne au nom de l'Agence canadienne de développement international en vue de transporter du blé canadien du port de Montréal en Éthiopie et (ou) en Somalie. a) Le poids net du chargement s'élevait à 10,262 tonnes métriques. b) La livraison de blé devait concorder avec l'estime du navire, soit du 15 au 31 mars 1975. c) Voici quels sont, à ce jour, les organismes gouvernementaux qui ont participé à l'opération: (1) La Commission canadienne du blé, (2) L'Agence canadienne de développement international, (3) La Corporation commerciale canadienne. d) Voici quelle était l'estimation initiale du coût de l'envoi: blé, \$2,196,068.00; transport, \$554,148.00; Total, \$2,750,216.00. e) L'estimation révisée reprend l'estimation initiale, plus des dépenses évaluées à \$200,000 subies par l'armateur pour la surestimation, le soustage supplémentaire, les droits de quai, les frais de débarquement additionnels, la fumigation, les frais d'inspection, le temps supplémentaire et autres frais divers.

2. a) L'envoi a été retardé en raison des débrayages survenus dans le port de Montréal et de l'arrêt de travail des débardeurs ordonné par l'inspecteur syndical de la sécurité par suite de témoignages faisant état de la présence de vermine. b) La hausse prévue des coûts est exposée en 1. e) ci-dessus.

3. Les sacs de blé étant considérés comme infestés, l'inspecteur syndical de la sécurité a donné ordre aux débardeurs du port de Montréal d'interrompre le chargement de l'*Atlantic Eagle*. a) Voici les mesures prises pour redresser la situation: (1) Le navire de la cargaison déjà chargée (environ 400 tonnes) ont fait l'objet d'une nouvelle fumigation. (2) Après quoi, la cargaison fut déchargée et le contenu de tous les sacs déchirés ou troués fut criblé et réensaché. (3) Tous les sacs en bon état furent palettisés et rechargés à bord du navire. b) Oui.